



Conseil Communautaire du 4 juin 2024

Délibération n°2024-59

Thème :
Finances

**Objet : Budget
Assainissement -
Décision modificative
n°1**

Pôle : Ressources

Nombre de conseillers
En exercice : 36
Présents : 25

Nombre de pouvoirs : 8

Le 4 juin 2024 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 29 mai 2024 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Catherine VALDENNAIRE, Eric PEYTHIEU, Claire BARNEOUD, Annie ASTIER-CONVERSET, Jean-Marc CHIAPPONI, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Jean-Franck VIOUJAS, Jean-Pierre PIC, Jean-Marie REY, Muriel PAYAN, Guy HERMITTE, Claudine CHRETIEN, Vincent FAUBERT, Hervé PUY, Catherine BLANCHARD, Emeric SALLE, Thierry AIMARD, Olivier FONS, Sébastien FINE, Jean-Pierre MASSON, Patricia ARNAUD.

Étaient représentés :

Richard NUSSBAUM donnant pouvoir à Eric PEYTHIEU
Emilie GENOUX DESMOULINS donnant pouvoir à Jean-Franck VIOUJAS
André MARTIN donnant pouvoir à Patrick MICHEL
Maryse XAUSA FRANÇOIS donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ
Pierre LEROY donnant pouvoir à Jean-Marc CHIAPPONI
Corinne CHANFRAY donnant pouvoir à Hervé PUY
Marine MICHEL donnant pouvoir à Arnaud MURGIA
Gilles PERLI donnant pouvoir à Emeric SALLE.

Absent excusé :

Gabriel LEON.

Absents :

Christian JULLIEN, Corinne ASCHETTINO.

Secrétaire de séance :

Thomas SCHWARZ

Rapporteur : Olivier FONS

Monsieur le Vice-Président ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

- VU les articles L. 2311-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU l'instruction budgétaire M 49 ;
- VU la nomenclature M 49 ;
- VU la délibération n°2024-39 du 26 mars 2024, relative au vote du Budget Primitif 2024 du budget assainissement;
- VU l'avis favorable du Bureau Exécutif du 23 mai 2024 ;
- VU l'avis favorable de la commission Ressources du 28 mai 2024 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier les crédits du budget assainissement 2024 ;

CONSIDÉRANT la maquette budgétaire de la décision modificative n°1 du budget assainissement annexée à la présente délibération ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité (1 abstention : Francine DAERDEN) :

- Adopte la décision modificative n°1 du budget assainissement 2024 de la Communauté de Communes du Briançonnais en section de fonctionnement et en section d'investissement par chapitre et par opération conformément à la réglementation et à la comptabilité,
- Dit que la décision modificative n°1 s'équilibre en dépenses et en recettes selon la répartition suivante :

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Chapitres	DM	Chapitres	DM
67 – Charges spécifiques	77 493.00	74 – Dotations	77 493.00
68 – Dotations aux provisions	7 392.00		
Sous Total	84 885.00	Sous Total	77 493.00
023 - Virement à la section d'investissement	-7 392.00		
TOTAL	77 493.00	TOTAL	77 493.00

Investissement			
Dépenses		Recettes	
Chapitres	DM	Chapitres	DM
23 – Immos en cours	-84 882.00	13 – Subventions d'inv	-77 490.00
Sous Total	-84 882.00	Sous Total	-77 490.00
		021 - Virement de la section de fonctionnement	-7 392.00
TOTAL	-84 882.00	TOTAL	-84 882.00

- Approuve la maquette budgétaire de la décision modificative n°1 du budget assainissement 2024 annexée à la présente ;
- Autorise Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement son représentant, à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes du Briançonnais, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits

Pour copie conforme
Le Président,

Arnaud MURGIA



Date de publication : 12 JUIN 2024

Date de Transmission en Préfecture : 12 JUIN 2024

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.

AR Prefecture

005-240500439-20240604-2024_59-DE
Reçu le 12/06/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24050043900031	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU Communauté de Communes du Briançonnais
---------------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE
BRIANCON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Décision modificative 1 (2)

BUDGET : ASSAINISSEMENT - 30103 (3)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

AR Prefecture

005-240500439-20240604-2024_59-DE
Reçu le 12/06/2024

3

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes**A - Eléments du bilan**

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	26
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	27
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

AR - Prefecture

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

005-240500439-20240604-2024_59-DE

Reçu le 12/06/2024

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE			
	EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	77 493,00	77 493,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	77 493,00	77 493,00
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-84 882,00	-84 882,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	-84 882,00	-84 882,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	-7 389,00	-7 389,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

A2

205-240500439-20240604-2024_59 DE
Reçu le 12/06/2024

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	81 102,00	0,00	0,00	0,00	81 102,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	105 984,00	0,00	0,00	0,00	105 984,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 610,00	0,00	0,00	0,00	5 610,00
Total des dépenses de gestion des services		192 696,00	0,00	0,00	0,00	192 696,00
66	Charges financières	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	77 493,00	77 493,00	85 493,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	300,00		7 392,00	7 392,00	7 692,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		204 996,00	0,00	84 885,00	84 885,00	289 881,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 283 788,27		-7 392,00	-7 392,00	1 276 396,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 583 788,27		-7 392,00	-7 392,00	1 576 396,27
TOTAL		1 788 784,27	0,00	77 493,00	77 493,00	1 866 277,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 866 277,27
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	597 340,00	0,00	0,00	0,00	597 340,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	77 493,00	77 493,00	77 493,00
75	Autres produits de gestion courante	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
Total des recettes de gestion des services		597 660,00	0,00	77 493,00	77 493,00	675 153,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		597 660,00	0,00	77 493,00	77 493,00	675 153,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	37 500,00		0,00	0,00	37 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		37 500,00		0,00	0,00	37 500,00
TOTAL		635 160,00	0,00	77 493,00	77 493,00	712 653,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 153 624,27
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 866 277,27
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 538 896,27
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AR Prefecture

005-240500439-20240604-2024_59-DE

Recu le 12/06/2024

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

AR Prefecture

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

N° 240500439-20240604-2024_59

Reçu le 12/06/2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 655 444,00	0,00	0,00	0,00	1 655 444,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 157 528,03	0,00	-84 882,00	-84 882,00	1 072 646,03
	Total des dépenses d'équipement	2 812 972,03	0,00	-84 882,00	-84 882,00	2 728 090,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	99 338,36	0,00	0,00	0,00	99 338,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	99 338,36	0,00	0,00	0,00	99 338,36
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	25 792,20	0,00	0,00	0,00	25 792,20
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 938 102,59	0,00	-84 882,00	-84 882,00	2 853 220,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	37 500,00		0,00	0,00	37 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	37 500,00		0,00	0,00	37 500,00
	TOTAL	2 975 602,59	0,00	-84 882,00	-84 882,00	2 890 720,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

352 557,60

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 243 278,19

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	1 212 228,07	0,00	-77 490,00	-77 490,00	1 134 738,07
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 212 228,07	0,00	-77 490,00	-77 490,00	1 134 738,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	77 788,00	0,00	0,00	0,00	77 788,00
106	Réserves (7)	428 509,75	0,00	0,00	0,00	428 509,75
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	506 297,75	0,00	0,00	0,00	506 297,75
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	25 846,10	0,00	0,00	0,00	25 846,10
	Total des recettes réelles d'investissement	1 744 371,92	0,00	-77 490,00	-77 490,00	1 666 881,92
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 283 788,27		-7 392,00	-7 392,00	1 276 396,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 583 788,27		-7 392,00	-7 392,00	1 576 396,27
	TOTAL	3 328 160,19	0,00	-84 882,00	-84 882,00	3 243 278,19

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 243 278,19

Pour information :

AR Prefecture	
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	005-240500439-20240604-2024_59-DE Recu le 12/06/2024 1 538 896,27

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		AR Prefecture
BALANCE GENERALE DU BUDGET		005-240500439-20240604-2024_59
		Reçu le 12/06/2024
1 – DEPENSES (du présent budget		restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	77 493,00	0,00	77 493,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	7 392,00	0,00	7 392,00
69	Impôts sur les bénéficiat° et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		-7 392,00	-7 392,00
Dépenses d'exploitation – Total		84 885,00	-7 392,00	77 493,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	77 493,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	-84 882,00		-84 882,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-84 882,00	0,00	-84 882,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-84 882,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	AR Prefecture
BALANCE GENERALE DU BUDGET	005-240500439-20240604-2024_59
	Reçu le 12/06/2024

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	77 493,00		77 493,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		77 493,00	0,00	77 493,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	77 493,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	-77 490,00	0,00	-77 490,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		-7 392,00	-7 392,00
Recettes d'investissement – Total		-77 490,00	-7 392,00	-84 882,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-84 882,00
---	-------------------

AR Prefecture

005-240500439-20240604-2024_59-DE
Reçu le 12/06/2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

DPS 00439-20240604-2024_59

Reçu le 12/06/2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	81 102,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	750,00	0,00	0,00
6066	Carburants	200,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	200,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	48 230,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	6 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	4 800,00	0,00	0,00
618	Divers	272,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	300,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	150,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	14 750,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 400,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	1 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	105 984,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	450,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 200,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	200,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	77 000,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	3 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 554,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	12 000,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	150,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	430,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	2 500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 610,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 600,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		192 696,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	4 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	8 000,00	77 493,00	77 493,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	8 000,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	77 493,00	77 493,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	300,00	7 392,00	7 392,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	300,00	7 392,00	7 392,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		204 996,00	84 885,00	84 885,00
023	Virement à la section d'investissement	1 283 788,27	-7 392,00	-7 392,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	300 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 583 788,27	-7 392,00	-7 392,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 583 788,27	-7 392,00	-7 392,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 788 784,27	77 493,00	77 493,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	77 493,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)		AR Prefecture
Montant des ICNE de l'exercice	0,00	005-240500439-20240604-2024_59-DE
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	Reçu le 12/06/2024
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

00439-20240604-2024_59

A2

Reçu le 12/06/2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	200,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	200,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	597 340,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	506 340,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	88 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances assainissement non collectif	3 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	77 493,00	77 493,00
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	77 493,00	77 493,00
75	Autres produits de gestion courante	120,00	0,00	0,00
7588	Autres	120,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		597 660,00	77 493,00	77 493,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		597 660,00	77 493,00	77 493,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	37 500,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	37 500,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		37 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		635 160,00	77 493,00	77 493,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	77 493,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

N° 0439-20240604-2024_59
Reçu le 12/06/2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 655 444,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 655 444,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	4 561,20	0,00	0,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	5 713,90	0,00	0,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	81 119,00	0,00	0,00
22	Opération d'équipement n° 22 (5)	3 073,68	0,00	0,00
23	Opération d'équipement n° 23 (5)	1 338,00	0,00	0,00
26	Opération d'équipement n° 26 (5)	20 592,89	0,00	0,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	441 500,37	-84 882,00	-84 882,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	200 000,00	0,00	0,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	399 628,99	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 812 972,03	-84 882,00	-84 882,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	99 338,36	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	96 600,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	2 738,36	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		99 338,36	0,00	0,00
458119	Opération pour compte de tiers MLB Etudes Les Boussardes (6)	25 792,20	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		25 792,20	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 938 102,59	-84 882,00	-84 882,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	37 500,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	37 500,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	600,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	4 100,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	12 500,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	3 700,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	1 800,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	14 800,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		37 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 975 602,59	-84 882,00	-84 882,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-84 882,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

0439-20240604-2024_59 DE

B2

Reçu le 12/06/2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de	Propositions	Vote (4)
		l'exercice (2)	nouvelles (3)	
13	Subventions d'investissement	1 212 228,07	-77 490,00	-77 490,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	84 070,42	-77 490,00	-77 490,00
1318	Autres subventions d'équipement	1 128 157,65	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 212 228,07	-77 490,00	-77 490,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	506 297,75	0,00	0,00
10222	FCTVA	77 788,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	428 509,75	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		506 297,75	0,00	0,00
458215	Opération pour compte de tier n° 15 - MOD les Chirouzes (5)	54,00	0,00	0,00
458219	Opération pour compte de tiers MLB Etudes Les Boussardes (5)	25 792,10	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		25 846,10	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 744 371,92	-77 490,00	-77 490,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 283 788,27	-7 392,00	-7 392,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	300 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	3 000,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	3 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	100 000,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	20 000,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	151 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	12 000,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	4 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	4 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 583 788,27	-7 392,00	-7 392,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 583 788,27	-7 392,00	-7 392,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 328 160,19	-84 882,00	-84 882,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-84 882,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR - Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

005-240500439-20240604-2024_59

Reçu le 12/06/2024

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : Assainissement Villar d'Arène

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		12 414,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 414,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	12 414,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
Reçu le 12/06/2024	
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)	
LIBELLE : Assainissement La Salle les Alpes	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		766 685,87	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	269,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	269,64	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	766 416,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	596 190,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	170 225,80	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
2313	Constructions	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)	Reçu le 12/06/2024

LIBELLE : Assainissement Monnetier

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		504 614,64	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	28 985,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	28 878,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	107,64	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	475 629,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	397 537,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat° matériel et outillage techni	78 091,46	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22 (1)	Reçu le 12/06/2024
LIBELLE : Assainissement Cervières	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		468 667,49	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	37 427,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	37 427,72	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 641,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	7 641,24	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	423 598,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	301 799,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	121 799,28	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	10439-20240604-2024 59 B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23 (1)	Reçu le 12/06/2024
LIBELLE : Assainissement Nevache	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		52 678,42	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 421,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	14 421,86	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 256,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 126,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	34 130,40	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00
13	Subventions d'investissement		d 0,00
1312	Subv. équipt Régions		0,00
1313	Subv. équipt Départements		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	0439-20240604-2024 59 B3 Reçu le 12/06/2024
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 26 (1)	
LIBELLE : Assainissement Briançon	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		955 633,25	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 436,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201	Frais d'établissement	496,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 970,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	968,76	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 203,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	2 203,44	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	939 993,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	873 917,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	66 076,44	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	10439-20240604-2024 5933 Reçu le 12/06/2024
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 33 (1)	B3
LIBELLE : Travaux imprévus	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	-84 882,00	b -84 882,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	-84 882,00	-84 882,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	-84 882,00	-84 882,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	84 882,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	10439-20240604-2024 5933 Reçu le 12/06/2024
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1)	B3

LIBELLE : Schéma Directeur Assainissement

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		308 337,31	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	308 337,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	306 717,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	10439-20240604-2024 5933 Reçu le 12/06/2024
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 36 (1)	
LIBELLE : Extensions et déviements réseaux	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		167 904,56	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	35 416,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	35 416,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 297,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	115,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	28 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	104 191,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	104 191,34	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d -77 490,00
13 Subventions d'investissement	0,00	-77 490,00
1313 Subv. équipt Départements	0,00	-77 490,00
1318 Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-77 490,00
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	AR Prefecture
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	005-240500439-20240604-2024_59-DE Reçu le 12/06/2024
	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		5 500,00	5 500,00	100,00	5 400,00
Contentieux La Joie de Vivre	0,00	13/09/2022	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
Contentieux Avenant n°2	0,00	13/09/2022	3 000,00	3 000,00	100,00	2 900,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		5 500,00	5 500,00	100,00	5 400,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	7 661,83		0,00	7 661,83	7 661,83	0,00
Provision pr créances douteuses état des restes à recouvrer 2020-2023 du comptable public	7 661,83	04/06/2024	0,00	7 661,83	7 661,83	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	7 661,83		0,00	7 661,83	7 661,83	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

AR Prefecture

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

005-240500439-20240604-2024_59-IV
Reçu le 12/06/2024

IV
D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/05/2024

Présenté par (1) Le Président,

A Briançon le 04/06/2024

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Briançon, le 04/06/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BRIANCON - ASCHETTINO Corinne	
BRIANCON - ASTIER CONVERSET Annie	
BRIANCON - BARNEOUD Claire	
BRIANCON - CHIAPPONI Jean-Marc	
BRIANCON - DAERDEN Françoise	
BRIANCON - GENOUX DESMOULINS Emilie	
BRIANCON - JULLIEN Christian	
BRIANCON - LEON Gabriel	
BRIANCON - MARTIN André	
BRIANCON - MICHEL Patrick	
BRIANCON - MURGIA Arnaud	
BRIANCON - NUSSBAUM Richard	
BRIANCON - PEYTHIEU Eric	
BRIANCON - SCHWARZ Thomas	
BRIANCON - SKRIPNIKOFF Michèle	
BRIANCON - VALDENNAIRE Catherine	
BRIANCON - XAUSA FRANCOIS Maryse	
CERVIERES - VIOUJAS Jean-Franck	
LA GRAVE - PIC Jean-Pierre	
LA SALLE LES ALPES - PERLI Gilles	

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	AR Prefecture	IV
	005-240500439-20240604-2024_59-D Reçu le 12/06/2024	D
LA SALLE LES ALPES - SALLE Emeric		
LE MONETIER LES BAINS - PAYAN Muriel		
LE MONETIER LES BAINS - REY Jean-Marie		
MONTGENEVRE - HERMITTE Guy		
NEVACHE - CHRETIEN Claudine		
PUY SAINT ANDRE - LEROY Pierre		
PUY SAINT PIERRE - FAUBERT Vincent		
SAINT-CHAFFREY - BLANCHARD Catherine		
SAINT-CHAFFREY - CHANFRAY Corinne		
SAINT-CHAFFREY - MICHEL Marine		
SAINT-CHAFFREY - PUY Hervé		
VAL DES PRES - AIMARD Thierry		
VILLAR D'ARENE - FONS Olivier		
VILLARD SAINT PANCRACE - ARNAUD Patricia		
VILLARD SAINT PANCRACE - FINE Sébastien		
VILLARD SAINT PANCRACE - MASSON Jean-Pierre		

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Briançon, le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
B

Nombre de membres en exercice : 36
 Nombre de membres présents : 25
 Nombre de suffrages exprimés : 32
 VOTES :
 Pour : 32
 Contre : 0
 Abstentions : 1



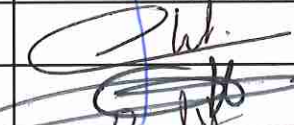



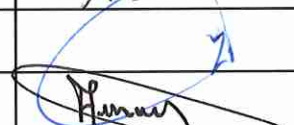









Date de convocation : 29/05/2024

Présenté par (1) Le Président,
 A Briançon le 04/06/2024
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Briançon, le 04/06/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BRIANCON - ASCHETTINO Corinne	
BRIANCON - ASTIER CONVERSEZ Annie	
BRIANCON - BARNEOUD Claire	
BRIANCON - CHIAPPONI Jean-Marc	
BRIANCON - DAERDEN Françoise	
BRIANCON - GENOUX DESMOULINS Emilie	
BRIANCON - JULLIEN Christian	
BRIANCON - LEON Gabriel	
BRIANCON - MARTIN André	
BRIANCON - MICHEL Patrick	
BRIANCON - MURGIA Arnaud	
BRIANCON - NUSSBAUM Richard	
BRIANCON - PEYTHIEU Eric	
BRIANCON - SCHWARZ Thomas	
BRIANCON - SKRIPNIKOFF Michèle	
BRIANCON - VALDENNAIRE Catherine	
BRIANCON - XAUSA FRANCOIS Maryse	
CERVIERES - VIOUJAS Jean-Franck	
LA GRAVE - PIC Jean-Pierre	
LA SALLE LES ALPES - PERLI Gilles	

IV – ANNEXES	005-240500439-20240604-2024_59	IV E
ARRETE ET SIGNATURES	Reçu le 12/06/2024	D

LA SALLE LES ALPES - SALLE Emeric	
LE MONETIER LES BAINS - PAYAN Muriel	
LE MONETIER LES BAINS - REY Jean-Marie	
MONTGENEVRE - HERMITTE Guy	
NEVACHE - CHRETIEN Claudine	
PUY SAINT ANDRE - LEROY Pierre	
PUY SAINT PIERRE - FAUBERT Vincent	
SAINT-CHAFFREY - BLANCHARD Catherine	
SAINT-CHAFFREY - CHANFRAY Corinne	
SAINT-CHAFFREY - MICHEL Marine	
SAINT-CHAFFREY - PUY Hervé	
VAL DES PRES - AIMARD Thierry	
VILLAR D'ARENE - FONS Olivier	
VILLARD SAINT PANCRACE - ARNAUD Patricia	
VILLARD SAINT PANCRACE - FINE Sébastien	
VILLARD SAINT PANCRACE - MASSON Jean-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Briançon, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.